

Commune de DOMÈVRE SUR AVIÈRE  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le premier octobre à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Bernadette MARQUIS, Maire.

⇒ **ORDRE DU JOUR :**

⇒ **Tarif bois à façonner et façonné**

⇒ **Association « pour la sauvegarde de Virine »**

- Désignation d'un représentant

⇒ **Questions diverses**

Convocation adressée le : 24 septembre 2020

Présents : MMES Bernadette MARQUIS, Virginie HIVERT et Amélie LAVALLÉE, MM. Dominique AZIER, Anthony BOULOUDNINE, M. Christophe DURIN, Gérard HAYOTTE, Anthony LANGEVIN, Julien POTHIER, Pierre VISSA et Laurent VOIRY.

Absent :

Secrétaire : M. Anthony BOULOUDNINE

N° DCM	<u>TARIF BOIS A FAÇONNER ET FAÇONNE SUR COUPE</u>
50/2020	<u>FORET COMMUNALE</u>

Après exposé de M. Dominique AZIER, Adjoint en charge de la forêt communale et de M. Anthony LANGEVIN, le conseil municipal souhaite revoir le tarif du bois façonnés sur coupe , suite à la hausse du coût de travail du bucheron mais souhaite maintenir le prix du bois à façonner à son prix de 2020. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

Fixe les tarifs suivants pour la vente de bois à façonner et façonné sur coupe et pour l'année 2021

- Vente de bois à façonner à un prix unitaire de 10,28€ H.T./stère
- Vente de bois façonné sur coupe à un prix unitaire de 31,82€ H.T./stère

*Le bucheron a coupé 78 stères de bois dont 1 stère de chêne.*

*La distribution relative à l'inscription au bois pour l'année 2021 se fera semaine 41. Celle-ci devra contenir une explication quant à la modification du prix du bois façonné relatif à la hausse de prix du prestataire.*

- Réunion le 14 octobre 2020 avec Bernadette MARQUIS et Dominique AZIER avec Chambre d'agriculture et AMV sur une chartre de Circulation agricole et forestière (voir panneaux circulations)
- Vente de bois (chêne volume 110,83 m<sup>3</sup>) parcelle 9r à la scierie GENET pour un montant de 7 875 € H.T. les autres parcelles seront proposées au printemps 2021.

N° DCM	<u>ASSOCIATION « POUR LA SAUVEGARDE DU SITE DE VIRINE »</u>
51/2020	<u>DESIGNATION D'UN REPRESENTANT</u>

Après un tour de table, Mme Virginie HIVERT se porte candidat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents

ACCEPTE sa candidature, Mme Virginie HIVERT est nommée représentante communale à l'association « pour la sauvegarde de Virine ».

### INFORMATIONS DIVERSES :

#### Commission Affaires Sociales

Mme le Maire revient sur la réunion de la commission Affaires Sociales du 1<sup>er</sup> juillet 2020 afin d'organiser un jour de permanence avec les membres de la commission affaires sociales pour remettre aux mamans le bons d'achat. Cela représente 6 mamans recensées. La remise se fera le vendredi 6 novembre de 16H00 à 18H00 et le samedi 7 novembre au matin de 9H00 à 11H00. Le bon d'achat sera fait auprès du supermarché Carrefour.

M. Alain DUVAL sera prévenu.

Il est décidé qu'au vue des circonstances actuelles liées à la COVID 19, le repas des aînés n'aura pas lieu.

Mme le Maire demande la convocation de la commission des affaires sociales afin de travailler sur les décorations de Domèvre à Noël et l'attention auprès des aînés en fin d'année.

#### Borne Koufra

M. Anthony LANGEVIN informe que la Borne KOUFRA n'est pas finie. La personne a eu un arrêt de travail. Il n'a pas pu la récupérer. Il reprendra contact avec la personne pour une livraison ou un autre déplacement de sa part sur la région (courant novembre sous toute réserve).

Un panneau d'information sur la borne KOUFRA sera également implanté, un travail sur l'information doit être envisagé. La borne devra être installée sur un socle, une réflexion quand à son positionnement précis devra donc être menée.

L'inauguration devait avoir lieu courant septembre 2021 afin d'être en lien avec la commémoration des 80 ans du serment de Koufra.

#### Maison d'Assistante Maternelle

Mme le Maire informe du courriel reçu en date du 10 septembre 2020 de la MAM qui nous annonce qu'en raison du contexte actuel, elles annulent l'organisation de marché de Noël qui devait avoir lieu le dimanche 22 novembre.

Mme le Maire donne lecture de leur courrier reçu le 16 septembre 2020, remerciant les conseillers municipaux pour l'annulation des charges suite à la crise sanitaire liée à la Covid 19 du 17 mars au 11 mai 2020.

#### Assurance :

##### Bâtiments

Mme Le Maire informe qu'après renseignements pris auprès de notre assurance GROUPAMA :

Le bâtiment Garderie périscolaire, Maison d'Assistants Maternelles et la petite salle de réunion est assuré en totalité.

Pour ce qui est des infrastructures autour de la Mairie et la salle polyvalente l'assurance ne couvrent pas les éventuels incidents ou accidents. Il est conseillé d'informer par panneau d'affichage mentionnant cette particularité. Une note d'information sera distribuée à chaque habitant et affichée au lieu prévu.

Elus

Mme le Maire informe du devis reçu d'un montant de 476€/an.

**Spectacle les jolies Mômes**

Mme le Maire informe que le spectacle des jolies mômes du 13 septembre dernier, fut une belle fête, tout s'est déroulé comme nous l'avions prévu malgré le dispositif COVID 19 mis en place. 120 personnes étaient présentes (mieux que l'après-midi à Archettes où il était 70 personnes) Merci à tous pour votre investissement à cette soirée.  
Mme le Maire remercie toutes les personnes qui ont œuvrés à ce succès.

**FOOD TRUCK**

Mme le Maire informe qu'un Food Truck « Oufit kitchen » sera présent place de l'Église le deuxième jeudi de chaque mois. L'accès au point électrique se fera à l'église, Mm Laurent VOIRY et Julien POTHIER seront présents pour l'ouverture et la fermeture de l'électricité.

**CAUE**

Mme le Maire informe que l'assemblée générale du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Vosges (CAUE) aura lieu le 16 octobre prochain

M. Julien POTHIER, revient sur la réunion du 17 septembre, il informe qu'il faut lancer la consultation d'un maître d'œuvre mais que tous travaux devra être précédé par la venue d'un expert géomètre réalisant une étude topographique complète de la zone du projet afin de continuer la démarche sur l'aménagement du Bourg (coût estimé de 7 000 à 8 000 €).

**Ecoles Uxegney**

Compte rendus du conseil d'école des établissements élémentaire et maternelle d'Uxegney qui a eu lieu le mardi 29 septembre 2020.

36 enfants de Domèvre sont scolarisés à Uxegney, le nombre d'élève à l'école maternelle est de 82 et 151 élèves à l'école élémentaire.  
Mme VALENTIN doit partir en retraite en fin d'année scolaire et ne sera pas remplacée, M. THOMAS, dirigera les deux établissements.

**Newsletter**

Distribution dans toutes les boites aux lettres semaine 40-

**Subventions Conseil Départemental**

Mme le Maire informe la réception de deux courriers le 25 septembre dernier,

- versement d'un acompte de 30% sur les travaux de voirie route de Fomerey soit 5 525 €
- Accord de subvention au taux de 16% soit 5 332 € sur la dépense de 33 326 € H.T. pour les travaux d'extension du réseau d'éclairage public rue des Rappes, sollicité par le SDEV.

**Cérémonie des vœux**

La date retenue sera le 18 décembre 2020

**Travaux bâtiment mairie**

Pour information la chaudière sera mise en route le 13 octobre prochain par le fournisseur.

Les entreprises

- RCS termine les travaux fin de semaine 41
- CPIS termine les travaux de l'appartement début semaine 42

M. ROSA, maître d'œuvre, effectuera les tests d'étanchéité semaine 42 et fournira toutes les explications sur la mise en service de tous les appareils.

M. Philippe THOUVENIN va effectuer les travaux d'étanchéité à la médiathèque

La livraison des pellets a été effectuée ce mercredi 30 septembre en présence de M. Laurent VOIRY

### **Commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales à finaliser avant le 30 octobre**

#### **Composition de la commission :**

un conseiller municipal M. Gérard HAYOTTE (titulaire) M. Anthony LANGEVIN (Suppléant)  
un délégué de l'Administration (Préfecture)  
un délégué du Tribunal Judiciaire

**A ce jour** Mme Noëlle HUGUENIN et M. Éric BÉCLIER ont donné leur accord.

#### **Suivi des interrogations sur les réunions du conseil**

La CAE ne prendra pas en charge le cout de la borne incendie, car cette compétence dépend du SDIS

Église : Suite au changement de la municipalité et du COVID 19, il n y a pas eu de réception de travaux d'accessibilités accès handicapé pour le chantier église, cimetière. Tout a été réalisé correctement selon les normes en vigueur

Mme Sylvie DIEUDONNE Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques de Trésorerie Epinal Poincaré, nous a remis lors de la réunion du 11 juin 2020 un document de valorisation financière et fiscal sur l'année écoulée.

Les chiffres de la CAE seront normalement remis aux conseillers communautaires prochainement.

28 communes adhérentes à l'association de la sauvegarde du site de Virine (avant les élections de 2020)  
La commune a mis à disposition l'employé communal pour 4 heures de temps le vendredi 25 septembre afin d'effectuer la taille des haies.

Zone de retournement Voye de Chavelot: Suite au changement du bureau du SICOVAD la rencontre n'a pas eu lieu. Concernant l'achat de terrain limitrophe, cela semble très complexe. D'autres solutions devraient être envisagées au niveau de la zone forêt.

L'ensemble du conseil est d'accord pour la transmission des informations personnelles sur le site contact elus88

#### **Dédicace :**

Un flyer sera distribué pour la dédicace à la médiathèque le mercredi 28 octobre.

#### **Ste Fleur :**

Une messe sera célébrée le 11 octobre à GIGNEY.

#### **Blason :**

M. Anthony BOULOUDNINE nous a présenté une maquette du Blason pour la commune avec les spécificités mises dans ce blason : la rivière de l'Avière, la Creuchotte, les croix des évêques et la ruralité. Après discussion, il sera proposé un mini-sondage au niveau du lien internet : Facebook.

Cimetière :

M. Anthony LANGEVIN demande si des relevés supplémentaires au niveau de l'eau ont été effectués. Normalement, la vanne sera fermée pour l'hiver. Des relevés seront donc effectués l'année prochaine.

Séance levée à 22H50